Consentement et décision partagée

Dans le domaine de la santé mentale, il est crucial de **respecter l'autonomie des patients et de les impliquer pleinement dans les décisions** qui les concernent.

Le **consentement éclairé et la décision partagée** constituent des principes fondamentaux qui permettent de garantir que les patients reçoivent des soins individualisés et adaptés à leurs besoins et à leurs préférences.

Au cours de cette formation, vous acquerrez les connaissances et les compétences nécessaires pour maîtriser les concepts fondamentaux et développer des pratiques qui favorisent l'information et l'implication du patient.

Objectifs

- Maîtriser les concepts fondamentaux du consentement éclairé et de la décision partagée en santé mentale.
- Développer les compétences nécessaires pour informer et impliquer les patients dans les décisions de soins les concernant.
- Favoriser une pratique respectueuse de l'autonomie des patients et de leurs préférences.

Le + de la formation

Un programme pédagogique complet et actualisé intégrant les dernières recommandations

Public concerné et Prérequis

Tout professionnel exerçant en santé mentale

Aucun pré-requis

Programme

- **Introduction**:
  - Le consentement éclairé et la décision partagée dans le contexte de la santé mentale
  - Enjeux éthiques et juridiques

- **Les principes fondamentaux du consentement éclairé**:
    - Information, compréhension, volontarité
    - Respect de l'autonomie et des préférences du patient
    - Évaluation de la capacité de consentement
- **La décision partagée : un processus collaboratif**
    - Impliquer le patient dans la prise de décision
    - Favoriser un dialogue ouvert et constructif
    - Tenir compte des valeurs, des croyances et des préférences du patient
- **Outils et techniques pour informer et impliquer les patients**:
    - Communication claire et adaptée
    - Utilisation de supports pédagogiques (brochures, vidéos, etc.)
    - Implication de la famille et des proches
- **Spécificités du consentement éclairé en santé mentale**:
    - Situations d'urgence
    - Patients présentant des troubles cognitifs ou psychiatriques
    - Recherche et consentement éclairé
- **Les défis et les obstacles à la mise en œuvre du consentement éclairé et de la décision partagée**:
    - Manque de temps et de ressources
    - Différences de culture et de langage
    - Complexité des décisions médicales
- **Promouvoir une culture du consentement éclairé dans les institutions de santé mental**e:
    - Formation des professionnels
    - Sensibilisation des patients et des familles
    - Évaluation des pratiques et mise en place d'indicateurs de qualité

Votre intervenant

Juriste en santé

Notre démarche pédagogique

- Un référentiel d'analyse basé sur les indicateurs nationaux de bonnes pratiques (recommandations et outils de la HAS, Guide méthodologique)
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques…
- L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration avec indicateurs et modalités de suivi

Moyens techniques

Pas de moyens techniques spécifiques

Livrables

En parallèle des exercices et autres annexes pédagogiques distribués au cours de la formation, chaque stagiaire se verra mettre à disposition un accès à des ressources documentaires :

- Un livret pédagogique qui pourra être utilisé après la formation comme un guide/aide-mémoire
- Des ressources documentaires, une bibliographie et une webographie

Ces éléments permettront, à l'issue de la formation, de faciliter une restitution des éléments clés à retenir auprès de l'équipe ou d'un supérieur hiérarchique (outils d'aide à la diffusion de l'information).

Evaluation

- La présence à l'ensemble des séances de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et l'intervenant seront ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.
- Les compétences seront évaluées au fur et à mesure de la formation afin de valider leur acquisition. Les connaissances seront quant à elles évaluées par un quizz de fin de formation.
- Les appréciations des participants seront recueillies à l'issue de la session et à froid au bout de 3 mois via un questionnaire approprié.
- Nous solliciterons également les appréciations des référents de la structure commanditaire au bout dans les 6 mois qui suivent la formation.

Demande de devis

Civilité

Mme ▼

Nom(Nécessaire)

Prénom(Nécessaire)

Nom de l'établissement / structure(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

E-mail(Nécessaire)

Fonction(Nécessaire)

Adresse

Code postal(Nécessaire)

Ville

Objet

Formation en inter-établissements

Nombre de personnes à former

Période souhaitée

Commentaire(Nécessaire)

Je souhaiterais avoir de plus amples informations.

Pourriez-vous me recontacter s’il vous plait ?

Je souhaite être rappelé(e)

☐ Je souhaite être rappelé(e)

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, les informations vous concernant sont destinées à Infor Santé, responsables du traitement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant un e-mail à l'adresse électronique suivante : rgpd@avenirsanteformation.fr. (Merci de ne pas ajouter d’informations personnelles ou sensibles) En savoir plus ici

Comments

Ce champ n’est utilisé qu’à des fins de validation et devrait rester inchangé.

Envoyer

Inter

Durée : 14h **Jours :** 2

Tarif : 700,00€

PARIS

Date(s) :

• Les 01-02 décembre 2025

• Les 30 et 31 Mars 2026
• Les 7 et 8 Décembre 2026

Intra

Durée : Adaptable selon vos besoins

Tarif : Devis personnalisé sur demande

Demande de contact
Pré inscription
Demande de devis

Dernière modification le 19 août 2025 à 15h58

INFORSANTE
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 84 67 67
contact@formasante.fr